



Le Loretain

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE - LORETTE

CLINIQUE DE SANG LE 24 OCTOBRE 1997

Le 24 octobre prochain, entre 14h30 et 20h00, se tiendra, à la salle Desjardins de la Maison de la culture (Bibliothèque Marie-Victorin), une clinique de sang sous la présidence d'honneur de Monsieur le maire, Émile Loranger. Compte tenu du nombre potentiel de personnes admissibles à donner de leur sang sur notre territoire, l'organisation vise un objectif de 200 donateurs.

À quel âge peut-on donner de son sang? Pour un premier don, l'âge recommandé

C'est un rendez-vous, nous avons besoin de vous!

se situe entre 18 ans et 60 ans. Si vous avez déjà donné de votre sang, vous pouvez continuer à le faire jusqu'à 71 ans, à moins de contre-indication médicale. Entre les dons, il faut respecter une période de 56 jours.

En cas de doute sur votre admissibilité ou pour tout renseignement additionnel, veuillez contacter monsieur Alain Poulin, coordonnateur de cette clinique, au 872-9818.

UN MOIS D'OCTOBRE BIEN REMPLI À LA BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN

Préoccupés par le retour au travail ou la rentrée scolaire, vous êtes peut-être tenus loin de la Bibliothèque. En octobre, vous aurez possiblement plus de temps libre. Nous vous invitons donc à jeter un coup d'oeil sur la programmation d'activités que l'on vous propose.

Du 19 au 25 octobre, la Semaine nationale des bibliothèques sera soulignée. De la grande visite y est attendue: Joanne Quellet, l'illustratrice et Marthe Gagnon-Thibaudau, la romancière.

On fête aussi Halloween en compagnie de Charlie, le personnage très connu des jeunes, qui sera plongé dans un conflit entre vampires et sorcières. Marie-Rheanne, quant à elle, invite les bricoleurs à inventer des masques à partir de matériaux rustiques. Pourquoi ne pas assister au spectacle de marionnettes -La belle perdition verte- inspiré d'un conte oral?

Ce n'est qu'un aperçu des activités qui se dérouleront à la Bibliothèque. Poursuivez votre lecture, il vous reste encore à faire des découvertes.

Certaines activités requièrent un laissez-passer. Prenez bien note de la date d'émission de celui-ci et n'oubliez pas de présenter votre carte d'adhérence lorsque vous viendrez le chercher au comptoir du prêt.

Vous avez besoin d'informations supplémentaires? N'hésitez pas à communiquer avec nous au 872-9703, poste 26, et bienvenue à la Bibliothèque!

SOIRÉE CASINO 18 OCTOBRE 1997

Pas besoin d'aller à Montréal pour jouer au casino: Rythmoson vous en organise un, au gymnase de l'École Notre-Dame, 1591 rue Notre-Dame à L'Ancienne-Lorette, le 18 octobre prochain, à compter de 19h30.

Les billets, au coût de 10 \$, peuvent être réservés par téléphone au 623-2303 ou 872-4477. Ils seront également disponibles à l'entrée.

ENEZ VOUS AMUSER
TOUT EN SUPPORTANT UN
ORGANISME DE CHEZ-NOUS!

IMAGES DE LA TUNISIE



Le public est invité à se joindre aux membres du Club Photo le 3 octobre 1997 à 20 h à la salle Lionel-Allard de la Bibliothèque Marie-Victorin. Jean Bédard viendra nous présenter des Images de la Tunisie à l'aide d'un diaporama.

Venez partager ses découvertes avec nous. L'entrée est libre. Nous sommes toujours à la recherche de voyageurs intéressés et désireux de partager leurs diapos et leurs souvenirs avec le public. Cette activité est possible grâce à la Bibliothèque Marie-Victorin. Pour informations: Léo-Paul Nohet 872-8121.

Au calendrier d'octobre

- Tous les mercredis jusqu'au 17 décembre de 13 h 30 à 15 h 15:
Les copains du mercredi
- Mercredi 8 octobre de 19 h à 20 h 30:
Atelier sur la calligraphie
* Laissez-passer obligatoire
- Dimanche 12 octobre de 14 h à 15 h 30:
Lancement du livre de Joette Mimeault-Lavoie -Elle était si folle-
* Laissez-passer obligatoire
- Samedi 18 octobre de 13 h 30 à 14 h 30:
Spectacle de marionnettes
-La belle perdition verte-
* Laissez-passer obligatoire
- Du samedi 18 octobre au dimanche 16 novembre:
Exposition -Si esquisses m'étaient contes-, illustrations de Joanne Quellet et Lucie Crovatto
- Dimanche 19 octobre de 10 h 30 à 12 h:
Matinée musicale -Les instruments à vent-
- DIMANCHE 19 OCTOBRE AU SAMEDI 25 OCTOBRE:
-LA SEMAINE NATIONALE DES BIBLIOTHÈQUES DU QUÉBEC-
Au programme:
• Dimanche 19 octobre de 13 h 30 à 14 h 30:
Charlie au château des vampires
* Laissez-passer obligatoire
- Mardi 21 octobre de 19 h à 20 h 30:
Café littéraire avec Joanne Quellet, illustratrice et aquarelliste
- Mercredi 22 octobre de 19 h à 21 heures:
Rencontre avec l'auteure Marthe Gagnon-Thibaudau
Concours pour les adultes
-La bibliothèque idéale du Québec-
Concours pour les jeunes -Les jeunes illustrateurs-
- Mardi 21 octobre de 13 h 45 à 15 h:
Conte du mardi: Miss Catastrophe
* Inscription obligatoire
- Samedi 25 octobre de 13 h 30 à 15 heures:
Atelier de création avec Marie -Les masques-
* Laissez-passer obligatoire

Pour plus de détails, consulter la page 3...

AVIS PUBLIC

EST donné par la soussignée assistante-greffier de la Ville de L'Ancienne-Lorette que le Conseil, lors de la séance générale du 9 septembre 1997, a adopté les règlements suivants:

Le règlement V-1184-97 fixant la tarification pour les activités culturelles non-régies;

Le règlement V-1187-97 modifiant le règlement V-1164-96 concernant la gestion des déchets.

LES règlements précités entrent en vigueur aujourd'hui, jour de la publication du présent avis, conformément à la Loi.

TOUTE personne qui désire prendre connaissance de ces règlements peut le faire à l'Hôtel de ville, pendant les heures d'ouverture.

L'ANCIENNE-LORETTE, CE 10 SEPTEMBRE 1997

L'assistante-greffier,
Linda M. Simard, o.m.a.

Protection publique

LE RAMONAGE, C'EST IMPORTANT, MAIS ATTENTION...

Pour votre sécurité et celle de votre famille, il est fortement recommandé de faire vérifier annuellement votre cheminée et vos installations de chauffage par des spécialistes dans le domaine. Vous en trouverez dans les Pages jaunes de l'annuaire téléphonique sous la rubrique «Cheminées».

Cependant, comme la Ville de L'Ancienne-Lorette n'offre pas ce service, nous désirons mettre en garde la population à l'effet qu'aucune entente avec quelque compagnie de ramonage que ce soit n'a été conclue pour effectuer ce service sur le territoire. Le Service de la Protection publique vous invite donc à vérifier si l'entreprise qui vous sollicite détient un permis pour commercer itinérant dispensé par le Service de la Protection du consommateur.

SURVEILLANCE POLICIÈRE

Depuis la rentrée scolaire, une surveillance accrue est exercée sur le territoire afin de protéger nos écoliers qui circulent à pied ou en autobus. Les infractions suivantes sont particulièrement ciblées:

- vitesse excessive dans les zones scolaires;
- en présence d'un autobus décoloriers dont les feux clignotent et dont le signal d'arrêt est actionné; omission d'immobiliser son véhicule à plus de cinq mètres, dépassement interdit ou dépassement sans s'assurer de l'absence de danger même si les feux intermittents sont éteints et si le signal d'arrêt est escamoté.

Les amendes pour les infractions impliquant les autobus scolaires sont de 200 \$ et occasionnent une perte de neuf (9) points de mérite au permis de conduire.

PROGRAMME DE SUBVENTIONS LOGEMENTS ADAPTÉS POUR ÂÎNÉS AUTONOMES (LAAA)

La Société d'Habitation du Québec (SHQ) met en oeuvre, **d'ici le 31 décembre 1997**, un nouveau programme de subventions qui s'adresse aux personnes de 65 ans et plus à faible revenu, qui ont de la difficulté à accomplir certaines activités de la vie quotidienne.

Le programme LAAA accorde aux aînés une aide financière d'un montant maximum de **2 500 \$** pour apporter des adaptations mineures à leur maison ou à leur logement, afin de leur permettre d'y vivre de façon autonome et sécuritaire le plus longtemps possible. Les adaptations doivent être intégrées au logement et être permanentes. Elles peuvent aider, entre autres, à entrer ou à sortir plus facilement d'un logement, à utiliser plus aisément les commodités d'une cuisine ou d'une salle de bain. À titre d'exemples, il peut s'agir d'installer des barres d'appui, une main courante le long d'une allée, une robinetterie mieux adaptée, un couvre-plancher antidérapant, etc...

Vous êtes admissibles si...

- Vous avez 65 ans et plus;
- vos capacités physiques ont diminué et vous avez de la difficulté à accomplir certaines tâches;
- le revenu de votre ménage ne dépasse pas 18 000 \$ (1 personne), 21 500 \$ (2 ou 3 personnes), 24 000 \$ (4 ou 5 personnes) ou encore, 30 500 \$ (6 personnes et plus);
- vous êtes propriétaire-occupant ou locataire d'une maison ou d'un logement si ce dernier n'est pas situé dans un centre d'hébergement;
- vous avez déposé une demande avant le 31 décembre 1997.

Comment bénéficier du programme?

- Procurez-vous un **guide de participation** en adressant une demande à: Société d'Habitation de Québec, Programme LAAA, 1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau, Allée Saint-Amable, 4^e étage, Québec, G1R 5E1 ou en téléphonant au numéro: **643-7616**

Le Service de l'Urbanisme

EXPOSITIONS ARTISTIQUES

à l'Hôtel de Ville
et à la
Bibliothèque
Marie-Victorin

La Ville de L'Ancienne-Lorette met à la disposition des artistes et des artisans locaux, des espaces d'exposition. L'Hôtel de Ville et à Bibliothèque Marie-Victorin, afin de faire connaître le produit artistique des créateurs de chez-nous. Cette possibilité est offerte gratuitement et la durée des expositions varie de trois semaines à un mois.

Si vous êtes intéressé(e) par cette opportunité de mettre en valeur vos créations, veuillez contacter Guy Labrie, directeur adjoint et responsable de la Régie culturelle au Service des loisirs 871-7598.

OFFRE D'EMPLOI JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS (TEMPORAIRE SUR APPEL)

Le service des Travaux publics désire requérir les services d'un journalier temporaire sur appel afin de combler ses besoins au cours de la période hivernale.

Qualifications requises

- Secondaire V ou l'équivalent.
- Détenir un permis de conduire de classe 3.
- Être en mesure de conduire un camion à 10 roues et opérer de la machinerie lourde.
- Posséder une certaine expérience comme journalier dans le domaine des travaux municipaux serait un atout.
- Être capable et disposé à effectuer toute autre tâche relative au bon fonctionnement de son service et demandée par son supérieur immédiat.

Horaire de travail

L'horaire de travail est variable, soit de jour ou de nuit, pouvant atteindre 40 heures/semaine.

Période de travail

De décembre à mars (15 semaines).

Rémunération

Selon l'échelle salariale prévue pour un employé manuel classe 1, conformément à la convention collective en vigueur.

Procédure

Compléter un formulaire d'emploi disponible à l'Hôtel de Ville et le retourner **avant 16 h le vendredi 17 octobre 1997** à M. Gilles Krouac, d.g. Ville de L'Ancienne-Lorette, 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette, G2E 3J5. De plus, il est nécessaire de posséder un numéro d'assurance sociale. La Ville de L'Ancienne-Lorette respecte la politique d'équité en matière d'emploi.

Note : Sous réserve des droits de la Municipalité découlant de l'article 12.03 de la convention collective en vigueur.

À LA BIBLIOTHÈQUE MARIE-VICTORIN

Concours « Les Illustrateurs à l'honneur »

Le jeune qui veut participer doit illustrer, avec le matériau de son choix (crayons feutre, couleurs, gouache, pastel), le texte suivant: Attention: les éléments (bas, bandes dessinées, etc.) cités dans ce texte doivent se retrouver dans le dessin et le format établi doit être respecté. Toutes les illustrations seront exposées à partir du 22 octobre et ce jusqu'au 4 novembre 1997.

« Je ne trouve plus rien. Il y a plus de bandes dessinées sur le plancher que dans ma bibliothèque. Mes cartes de hockey sont tout éparpillées. Mes bas ne sont plus par paires. Mes dessins sont entassés pêle-mêle sur mon coffre aux trésors. Mon reveille-matin est à demi coiffé de mon chandail rayé. Je ne peux même plus voir l'heure. Mon pauvre Tyrannosaure, épinglé au mur, est dangereusement en voie de se décrocher. Il est vraiment temps que je fasse le ménage. »

PRIX DU CONCOURS

6-7 ans :
Trousse de matériel d'artiste.

8-9 ans :
Trousse de matériel d'artiste.

10-11 ans :
Une illustration au pastel sec réalisée par Joanne Ouellet.

Bonne chance!

Pour toute information supplémentaire, contacter madame Doris Lapointe, coordonnatrice à l'animation, au 877-9703, poste 26

Règlements du concours

1. Participer individuellement
 2. Résider sur le territoire de L'ancienne-Lorette et être abonné à la Bibliothèque Marie-Victorin.
 3. Respecter les formats suivants:
21 cm x 21 cm maximum
30 cm x 30 cm maximum
 4. Inscrive au verso les informations suivantes: nom, adresse complète, numéro de téléphone, âge, numéro d'abonné.
 5. Tenir compte des éléments cités dans le texte.
- Dates du concours**
Du 1^{er} au 21 octobre 1997
- Catégories de participants**
6-7 ans-8-9 ans et 10-11 ans
- Critères de sélection**
Respect du thème proposé.
Qualité dans la présentation.
- Jury du concours**
Un jury formé de trois personnes dont Joanne Ouellet, illustratrice, déterminera les 3 gagnants. Le nom des gagnants sera connu le 25 octobre 1997.

Concours « La bibliothèque idéale du Québec »

Du 12 au 26 octobre, partout à travers la province, des abonnés de bibliothèques sont invités à exprimer leurs choix quant aux oeuvres qui représentent le mieux la culture québécoise.

Les titres désignés par votre public, seront dévoilés au Salon du livre de Montréal, en présence de la Ministre Louise Beaudin.

Donnez votre avis et courez la chance de gagner une «bibliothèque idéale québécoise».

Pour renseignements sur ce concours, composez le 877-9703 poste #26 ou #21.